

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0038654

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11118 Société : RAT

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BOUJDAOU FATIMA

Date de naissance : 31.12.1975

Adresse : 207, Extension Mr Fadda 1 - Agadir

Tél. : 0663678485 Total des frais engagés : 185,00 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hicham NAJAMARANI
Médecin Lt. Colonel
Professeur Assistant
Pneumo-Phthisio-Allergologie
1^{er} CMC des FAR - AGADIR
N° : 12122000

Date de consultation : 05/05/2012

Nom et prénom du malade : Abdelkader Age : 1975

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : asthme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Agadir Le : 08/05/2012

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/05/28	cs PNEVME		120	Dr. Hicham Naji Médecin Lt. Colonel Professeur Assistant Pneumo-Phthisio-Allergolog Centre des Maladies de la Poitrine et du Thorax - 131226656
06/05/28	Reparametrie de Rég		300	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie El. Monafi 105 Hassar 1e 105 Dakhla - AGADIR P. 164 - Tel/Fax: 0524 055 700	06/05/2002	1385,80

INP

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODFA.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

Dr. Hicham NAJIFI
Médecin Lt. Colonel
Professeur Assistant
Pneumo-Phthisio-Allergologie
1er CMC des FAR - AGADIR
INPE : 13122636

Le: 06/05/2022

Boujdou fatima

137.00 x 3

1) Spray bilot 200 µg



2B $\frac{M}{S}$

x 03 mol/s

131.70 x 3

2) Nasonex spray



Pharmacie EL.MIGHARI
Av. My Hassar 1er
N° 5 Dakhla - AGADIR
Tél: 0528 29 97 64 - Tél/Fax: 0528 23 97 65

Pharmacie EL.MIGHARI
Av. My Hassar 1er
N° 5 Dakhla - AGADIR
Tél: 0528 29 97 64 - Tél/Fax: 0528 23 97 65

99.70
1) Tabix ten cp
1cp/jr le sri polt 1 mol/s

1385.80

Dr. Hicham NAJIFI
Médecin Lt. Col
Professeur Assistant
Pneumo-Phthisio-Allergologie
1er CMC des FAR - AGADIR
INPE : 13122636

AA

SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir knou al aouam roches
noires casablanca
SYMBICORT TURBUHALER
2000 µg Pdte p inh.
Flacon de 120 doses
104/14 DMP/21NRO P.P.V: 297,00 DH
104/14 DMP/21NRO P.P.V: 297,00 DH
6 118001 020706

SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir knou al aouam roches
noires casablanca
SYMBICORT TURBUHALER
2000 µg Pdte p inh.
Flacon de 120 doses
104/14 DMP/21NRO P.P.V: 297,00 DH
104/14 DMP/21NRO P.P.V: 297,00 DH
6 118001 020706

SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir knou al aouam roches
noires casablanca
SYMBICORT TURBUHALER
2000 µg Pdte p inh.
Flacon de 120 doses
104/14 DMP/21NRO P.P.V: 297,00 DH
104/14 DMP/21NRO P.P.V: 297,00 DH
6 118001 020706

NASONEX® 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 120 doses
P.P.V: 131.70DH

Distribué par MSD Maroc


6 118001 150199

NASONEX® 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 120 doses
P.P.V: 131.70DH

Distribué par MSD Maroc


6 118001 150199

NASONEX® 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation nasale
Flacon de 120 doses
P.P.V: 131.70DH

Distribué par MSD Maroc


6 118001 150199

LABIXTEN
20 MG
Blaستين
30 comprimés
Voie orale

LABIXTEN 20mg
30 comprimés



6 118 000 230656



30 قرصاً
عن طريق الفم

لاباستين®
بلاستين



IBERMA

FAES FARMA

HOPITAL :
SERVICE :

CBT 9

ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMEES ROYALES
ETAT MAJOR ZONE SUD
OPITAL MILITAIRE OUED EDDAHAB

NOM : Ben JDD Mle : RATNA
PRENOM : GRADE : UNITE :

~~EXAMEN DEMENDER~~

REPONSE DU SPECIALISTE

CONSULTATION DE PNEUMOLOGIE

A revoir pour contrôle dans :

..... *John*

MERCI!

A photograph of a medical document. At the top, there is a handwritten signature in black ink. Below the signature, a red rectangular stamp is placed diagonally, containing the text '05 AVR 2022' in white. The stamp also contains other text in red, which is partially obscured but includes 'Dr. Hicham Mekhora' and 'Pneumologist'.

AGADIR Le



06/08/2022

ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMÉES ROYALES
ETAT MAJOR ZONE SUD
1^o CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL



المملكة المغربية
القوات المسلحة الملكية
قيادة المنطقة الجنوبية
المركز الطبي الجراحي الأول

Boujdour fatwa

05 AVR 2022

Dr. Richard NAMATJIAN
Antenne de l'Assistant
Médecin Médecin Pneumologue
INPE : 37226656

Spionmetrie \rightarrow TR
Verdehim

Signature

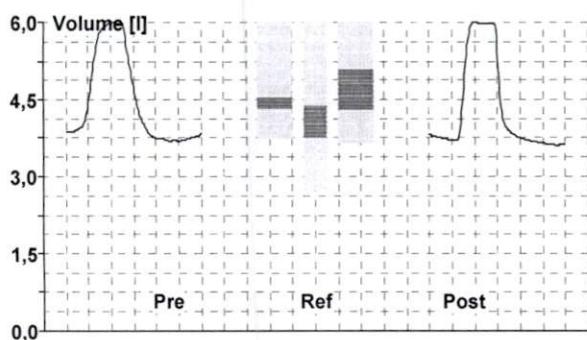
Dr. Richard NAMATJIAN
Antenne de l'Assistant
Médecin Médecin Pneumologue
INPE : 37226656

Ganshorn Medizin Electronic GmbH
Industriestraße 6-8
55
97618 Niederlauer

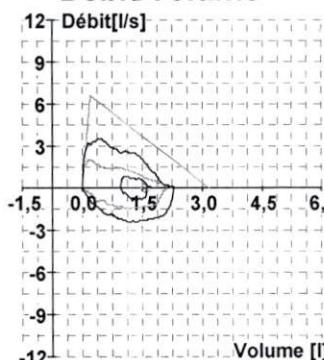
Tel.: 09771 / 6222-0
Fax: 09771 / 6222-
e-mail: info@ganshorn.de
www.ganshorn.de

Nom: **Boujdou** 46 ans BMI: 22,3 kg/m²
prénom: **Fatima** 164 cm Gra.:
né(e): 31.12.1975 60 kg Manip:
IDNR: BOUFAT311275 féminin Médecin:
Pré: 06.05.2022 / 10:42 Température 26,8 °C Pres.At.: 1021/1049 hPa humidité: 58 %rel 07.05.2022 / 10:17
Post: 06.05.2022 / 11:03 Température 27,2 °C Pres.At.: 1021/1049 hPa humidité: 58 %rel
Val.norm.: ERS 1993, Zapletal Ganshorn SpiroScout LF8.5M SR2

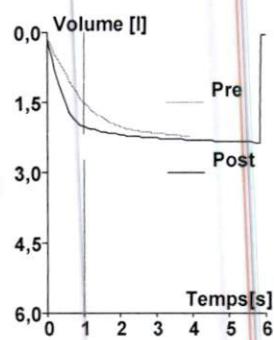
Spirométrie



Débit/Volume



Volume/Temps



Préd.	Pré	pré/préd.	Post	Post/Préd.	Diff.
-------	-----	-----------	------	------------	-------

Spirométrie

CVex	l	3,26	2,26	69%	2,36	72%	4%
CVin	l	3,26	2,14	66%	2,28	70%	7%
VRI	l	-	1,47	-	0,94	-	-36%
VRE	l	-	0,60	-	0,67	-	11%

Débit/Volume

CVFex	l	3,18	2,21	69%	2,38	75%	8%
VEMS	l	2,73	1,44	53%	1,99	73%	38%
VEMS/CVFex	%	80	65	81%	84	104%	28%
VEMS/CVmax	%	80	64	79%	84	105%	32%
DEM25	l/s	1,68	0,63	37%	1,12	67%	78%
DEM50	l/s	4,02	1,32	33%	2,51	62%	91%
DEM75	l/s	5,72	1,43	25%	3,23	56%	126%
DEM25-75	l/s	3,41	1,15	34%	2,23	65%	95%
DEP	l/s	6,55	2,05	31%	3,55	54%	73%
DIP	l/s	-	1,46	-	2,41	-	65%

Hicham NAJI AMRANI
Médecin Lt. Colonel
Professeur Assistant
Neuro-Phisio-Allergologie
et CMC des FAR - AGADIR
N°PC : 131226656

Agadir, le :

06/05/22

ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMEES ROYALES
1^o CENTRE MEDICAL CHIRURGICAL
REGIE DE RECETTES

QUITTANCE N° 1058681

NOM ET PRENOM :

MONTANT :

FATMA BOUJDOU

trois cent DH

	Spécimen	300	

Le Régisseur :



Agadi

105/22

ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMEES ROYALES
1^o CENTRE MEDICAL CHIRURGICAL
REGIE DE RECETTES

QUITTANCE N° 1 058680

NOM ET PRENOM :

MONTANT :

cs	PNEU 0		130,-



Le Régisseur :